



Consultation publique

**Projet du Plan de protection
et de mise en valeur
du Mont-Royal
Projet de modification
du Document complémentaire
au Plan d'urbanisme**

**Mémoire soumis par l'Université McGill
Le 18 avril 2008**

Introduction

L'Université McGill remercie le Conseil municipal et l'Office de consultation publique de Montréal de tenir des consultations publiques sur le projet du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal et sur le projet de modification du Document complémentaire au Plan d'urbanisme.

McGill se félicite de ce que la Ville de Montréal reconnaisse l'importance capitale du Mont-Royal pour les habitants de Montréal. L'Université attache aussi beaucoup de valeur à ce site patrimonial et espace vert exceptionnel. Depuis que les premiers édifices de l'Université ont été construits en 1843 sur le flanc sud de la montagne, McGill fait partie intégrante du Mont-Royal. De fait, l'une des premières mesures prises par l'Association des anciens étudiants de McGill il y a 150 ans a été de planter des arbres pour embellir les terrains de l'Université. Nous avons participé activement à l'élaboration du *Plan directeur du parc du Mont-Royal* dans les années 1980, ainsi que plus récemment à la *Table de concertation* et aux groupes de travail qui s'y rattachaient. Nous avons noué des liens durables avec les organismes de défense du mont Royal. En bref, la Ville de Montréal et l'Université McGill partagent depuis près de deux siècles les mêmes visions, les mêmes aspirations et les mêmes objectifs.

Ce mémoire revient sur trois sujets principaux :

- (1) initiatives mises en œuvre par l'Université McGill pour respecter les trois engagements qu'elle a pris auprès de la Ville de Montréal;
- (2) principes de planification et de conception du Plan directeur d'aménagement de McGill; et
- (3) questions importantes pour McGill qui nécessitent l'appui permanent de la Ville de Montréal.

1. Les engagements de McGill

En signant le « Pacte patrimonial du Mont-Royal » avec la Ville de Montréal, le 7 février dernier, l'Université McGill a confirmé sa volonté de participer activement au grand projet collectif qui permet la protection et la mise en valeur du mont Royal. Nous faisons part ci-après des différentes initiatives que nous avons prises pour honorer nos trois engagements auprès de la Ville et des Montréalais:

1.1. Protection du boisé de l'Université McGill

- 1.1.1 Dans le cadre du projet d'agrandissement du Stade Molson entrepris au nom des Alouettes de Montréal, McGill s'est engagée à planter des arbres sur l'ancien terrain de stationnement situé à l'est du stade et à réaménager le paysage sur le versant est de ses terrains. Ces initiatives amélioreront les zones boisées de McGill et contribueront à leur protection.

- 1.1.2 Dans le cadre du projet d'agrandissement de l'Institut neurologique de Montréal actuellement en cours et sous les auspices de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications du Québec, McGill s'est engagée à planter deux nouveaux arbres pour remplacer tout arbre qui devra être coupé pour aménager une nouvelle entrée à partir de la rue University et pour protéger tous les autres arbres existants.

1.2 Amélioration du lien naturel entre le campus et la Montagne

- 1.2.1 McGill a accepté de collaborer avec la Ville pour améliorer l'accès au mont Royal depuis le haut de la rue University.
- 1.2.2 McGill a récemment réaménagé le Square Tomlinson en zone piétonnière paysagée dans la partie inférieure du campus, dans le même esprit que la rue Prince-Arthur et pour dégager la vue sur le nouveau pavillon Trottier. Cette initiative consolide le corridor vert entre le centre-ville de Montréal et le mont Royal. Le campus du centre-ville de McGill est une « oasis verte » au centre-ville et la partie inférieure du campus, qui est ouverte au public, est de fait un véritable parc urbain.



Le Square Tomlinson

- 1.2.3 Avec l'aide d'un horticulteur à temps plein, nous continuons d'améliorer la qualité des terrains du campus. Parmi les initiatives prises à cet effet, mentionnons ce qui suit :
- i. création d'une nouvelle base de données répertoriant l'ensemble des arbres du campus;
 - ii. expérimentation d'une couverture végétale durable;
 - iii. programme permanent de remplacement et de transplantation d'arbres;

- iv. création d'une visite autoguidée des arbres du campus (circuit vert), par le biais d'un site Internet ainsi qu'au moyen de plaques permettant d'identifier les arbres, voir <http://français.mcgill.ca/stewardship/greentour/>;
- v. installation d'une toiture végétale (toit vert) sur l'édifice le plus récent de l'Université, à savoir le nouveau Complexe des sciences de la vie.



Toit vert – Complexe des sciences de la vie

1.3 Poursuite de la conservation et de la mise en valeur des bâtiments significatifs et d'intérêt

L'Université est l'un des principaux gardiens et protecteurs d'édifices historiques à Montréal. Plus de la moitié de ces édifices à McGill ont été construits avant 1920. Si l'Université n'avait pas pris la décision, dans les années 1970, d'acquérir et de préserver plusieurs édifices historiques dans la zone connue sous le nom de Mille Carré Doré (Golden Square Mile), il y a fort à parier que plusieurs de ces édifices n'auraient pas résisté à l'épreuve du temps.

Même si McGill s'est engagée à préserver ses trésors historiques, elle ne dispose pas de ressources suffisantes pour entretenir ce magnifique patrimoine architectural pour les générations futures. De plus, le manque d'efficacité relative de ces édifices et les contraintes architecturales limitent l'utilisation que l'Université peut en faire. Ces édifices ne sont en effet pas adaptés aux activités de recherche et d'enseignement modernes. L'Université a donc lancé des études pour évaluer la possibilité d'aménager les programmes nécessitant un usage moins intensif dans les pavillons historiques, pour préserver leur valeur patrimoniale tout en évitant de les exposer à trop d'usure.

Nous avons donc le plaisir de porter les initiatives suivantes à votre connaissance :

- 1.3.1. McGill a récemment investi 2 millions de dollars dans la restauration et la rénovation du manoir situé au 3605, de la Montagne. Cet édifice a été transformé en bureau pour le doyen de la Faculté de médecine et son équipe,

une vocation qui lui convient mieux que celle qui lui était dévolue auparavant, à savoir celle de centre des activités d'appels de fonds de McGill (qui ont été réaffectées dans des locaux plus grands).



La réception du 3605 de la Montagne après restauration

- 1.3.2 McGill a également investi des sommes considérables dans l'amélioration des abords de ses édifices historiques. Nous avons par exemple restauré la clôture en fer forgé des édifices qui bordent la partie supérieure de la rue Peel et une partie de l'avenue des Pins, et nous avons reconstruit plusieurs murs de soutènement dans ce secteur. Suite à la construction du nouveau Complexe des sciences de la vie, McGill a déplacé le jardin d'herbes aromatiques Roslyn Robertson, qui était planté en haut du garage McIntyre, sur un terrain situé entre les maisons Hosmer et Davis. Dans cette zone se trouve également un monument à la mémoire de quatre étudiants de l'École de physiothérapie et ergothérapie décédés récemment, qui rehausse la qualité esthétique.



Jardin Roslyn Robertson et plaque commémorative

- 1.3.3 McGill a investi significativement ces dernières années dans la restauration du Musée Redpath, dans le respect de sa conception originale. Le Musée Redpath est le plus ancien édifice du Canada construit spécifiquement pour abriter un musée. Même s'il ne bénéficie pas de subventions de fonctionnement gouvernementales, ce musée est ouvert gratuitement au public et offre de nombreux programmes communautaires. Plusieurs bénévoles secondent le personnel de McGill pour préserver cette ressource communautaire précieuse. À l'avenir, l'Université espère améliorer l'accessibilité aux personnes présentant des handicaps.



Musée Redpath

L'importance et l'état matériel des édifices historiques soulèvent de nombreux enjeux en matière d'entretien et d'adaptation à un usage moderne. L'Hôpital Royal Victoria constitue un bon exemple à ce chapitre. Situé à proximité du campus du centre-ville de McGill, sur les flancs du mont Royal, cet hôpital sera réaménagé soit sur le campus Glen, soit sur le campus de la Montagne du Centre universitaire de santé McGill. Si ce site unique devient une des propriétés dont McGill aura la gestion et la garde, il s'agira tout à la fois d'une occasion extraordinaire pour l'Université, mais aussi d'un enjeu de taille. La participation des trois paliers de gouvernement sera essentielle pour assurer l'avenir à long terme de ce complexe.

2. Principes de planification et de conception du Plan directeur d'aménagement de McGill

La participation de McGill à la planification du Mont-Royal est confortée par l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement qui fixe les principes de planification et de conception à long terme chargés d'orienter l'aménagement matériel de l'Université au cours des 20 prochaines années et au-delà. Ces principes ne sont pas encore complètement définis. Par contre, ils sont conformes à ceux que la Ville entend promouvoir pour le Mont-Royal. Voici quelques exemples de ces principes, tels qu'ils sont formulés actuellement :

- Préserver et revaloriser les espaces verts de la partie inférieure du campus pour en faire

les principaux lieux de convergence en plein air du campus du centre-ville.

- Concevoir un réseau d'espaces verts et de sentiers pour relier ces lieux de convergence aux autres parties de chaque campus.
- Préserver le réseau existant d'édifices historiques de l'Université et tirer parti de leurs atouts.
- Donner aux édifices historiques une vocation appropriée pour pouvoir préserver leur valeur patrimoniale.
- S'efforcer activement d'obtenir le financement nécessaire à l'entretien et à la valorisation des édifices et paysages à valeur patrimoniale auprès de diverses sources.
- S'engager en faveur de la qualité, de la permanence et de l'économie du cycle de vie des édifices et de l'aménagement, de la construction, de l'entretien et du renouvellement des structures.
- Construire et renouveler les édifices, infrastructures et paysages d'une manière qui soit efficace sur le plan de l'exploitation des sols, de l'énergie, des ressources et des déchets et mettre en place des pratiques écologiques.
- Aménager et entretenir des lieux paysagers ouverts sur le campus : révéler et renforcer les qualités particulières et originales des différents lieux de l'Université; relier entre eux les différentes parties du campus, matériellement et thématiquement; aménager des espaces plus sûrs, plus accessibles et plus esthétiques sur le campus; suivre des normes de durabilité de l'environnement exemplaires au stade de l'aménagement, puis par la suite lors de l'exploitation et de la gestion de ces espaces.
- Concevoir de nouveaux projets pour renforcer les qualités originales fondamentales des campus du centre-ville et MacDonald, tout en respectant et en mettant en valeur leur cadre.

McGill s'attachera à faire connaître les principes de son plan directeur à l'ensemble de la collectivité dès qu'ils seront finalisés.

3. Questions importantes pour McGill

3.1 Contexte de planification

La Ville de Montréal a appuyé les initiatives de planification de McGill et le maintien de collaboration sera essentiel pour que le campus puisse continuer de satisfaire aux besoins de l'Université en matière de recherche et d'enseignement. McGill pense que la coopération avec la Ville et les autres paliers de gouvernement lui permettra d'offrir un environnement propice à l'enseignement et à la recherche et d'accomplir sa mission, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel et bâti.

Suite à l'approbation du Plan directeur de la Ville de Montréal de 1995, McGill a collaboré avec la Ville à l'élaboration du règlement 95-039, qui portait sur des questions de planification propres à l'Université à cette époque. Ce règlement est reconnu dans le projet de modification du Document complémentaire au Plan d'urbanisme et l'Université souhaiterait collaborer avec la Ville pour confirmer les modalités précises de ce projet de « modification » ayant un impact direct sur le campus de McGill.

3.2 Mécanismes de planification et processus

En termes de planification, force est de constater que le contexte dans lequel le campus du centre-ville de McGill est appelé à évoluer aujourd'hui tend à se complexifier. Cette complexité tient en partie au partage des responsabilités entre les quartiers et l'administration centrale de Montréal. Le processus de planification peut donc être très difficile pour les établissements comme McGill. Du point de vue d'une institution aussi importante et dynamique que McGill, il est essentiel que l'approbation des projets au niveau municipal repose sur un processus clair et stable pour que celle-ci puisse planifier en fonction de besoins qui changent constamment. Parallèlement, un dialogue ouvert et une bonne communication entre voisins est toujours la meilleure approche pour promouvoir la coopération et bâtir la confiance.

3.3 Financement des édifices historiques

Le manque de crédits de fonctionnement réservés aux édifices à valeur patrimoniale a engendré un problème d'entretien différé grave et croissant et l'Université ne dispose pas des ressources financières pour entretenir convenablement ces édifices. Un financement adéquat et stable de la part des gouvernements municipal, provincial et fédéral sera donc essentiel pour résoudre ce problème et préserver ces trésors historiques. Avec une enveloppe totale annuelle de 1 250 000 \$, et un budget annuel plafonné à 250 000 \$ par établissement au titre des projets présentés, les ressources financières allouées par la Ville de Montréal est insuffisante pour les établissements comme McGill.

Par conséquent, McGill est favorable au projet de stratégie visant à utiliser les subventions disponibles pour l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, en fonction de l'état des édifices inventoriés. McGill est également favorable à l'initiative qui prévoit d'élargir la portée des programmes d'aide financière pour inclure les projets d'aménagement paysager.

3.4 Rue McTavish

La rue McTavish est un véritable pôle d'activités et de services pour les étudiants. L'Université continue de promouvoir l'utilisation du bas de la rue McTavish en zone piétonnière et aimerait explorer les options futures en collaboration avec la Ville. L'Université a déjà aménagé plusieurs centres d'intérêt pour le public le long de cette rue, y compris la salle de concert Redpath, la bibliothèque principale de l'Université, qui est ouverte au public, et la librairie de l'Université. Nous sommes reconnaissants à la Ville des efforts engagés en vue d'améliorer le caractère piétonnier de la rue McTavish, et notamment d'avoir contribué à l'aménagement de trottoirs plus larges et à la reconstruction des escaliers menant à la rue Penfield.

Conclusion

Nous récapitulons dans cette section les principaux points abordés dans ce mémoire à savoir :

- McGill se félicite de ce que la Ville reconnaisse l'importance du Mont-Royal et œuvre en faveur de sa protection.
- La participation de McGill au processus de planification du Mont-Royal est confortée par l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement qui fixe les principes de planification et de conception à long terme chargés d'orienter l'aménagement matériel de l'Université au cours des 20 prochaines années et au-delà.
- La collaboration continue de la Ville est essentielle pour que le campus puisse continuer de satisfaire aux besoins de l'Université en matière de recherche et d'enseignement.
- McGill estime qu'avec la collaboration de la Ville et d'autres paliers du gouvernement, elle pourra continuer d'offrir un environnement propice à l'enseignement et à la recherche, pour pouvoir accomplir sa mission tout en améliorant la qualité de l'environnement bâti et naturel.
- Nous nous sommes engagés en faveur d'un dialogue ouvert avec nos voisins et nous avons l'intention de préserver la coopération et la confiance que nous avons réussi à bâtir jusqu'à présent.
- Du point de vue d'un établissement aussi important et dynamique que McGill, un processus clair et stable d'approbation des projets au niveau municipal est essentiel.
- À titre de gardien et de protecteur de la plus importante concentration d'édifices historiques de la Ville, McGill pense que la participation financière des trois paliers de gouvernement sera essentielle pour assurer la protection de ces édifices.
- L'Université continue également de promouvoir l'utilisation du bas de la rue McTavish comme couloir piétonnier et souhaiterait explorer d'autres projets, en collaboration avec la Ville.

Nous nous tenons prêts à travailler avec la Ville de Montréal pour continuer de gérer et de préserver les multiples ressources naturelles et historiques de McGill pour les générations futures de Montréalais.